



CHARTRE DE BONNE CONDUITE DE L'ENFANT ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES – RESTAURATION - TRANSPORTS

Cette chartre est élaborée pour sensibiliser les enfants avec l'aide des parents à un comportement respectueux et bienveillant lors des activités extra-scolaires, la restauration et lors des transports.

JE DOIS :

Être poli (dire « bonjour », « au revoir », « merci », « s'il te plait », ...)

Respecter mes affaires ainsi que celles des autres

Prendre soin du matériel et de l'environnement (utiliser les poubelles)

Obéir au personnel d'encadrement, d'entretien, de surveillance, au chauffeur du bus et ne pas dire de gros mots, ne pas faire de gestes grossiers.

JE NE DOIS PAS :

Quitter les activités sans autorisation

Me battre et faire mal à mes camarades

Jouer à des jeux dangereux

Crier

Gaspiller et jouer avec la nourriture

RESPECT AVEC MES CAMARADES

Je règle mes problèmes sans violence, sans insulte.

Si je bouscule quelqu'un, je présente des excuses.

Si un(e) camarade s'est fait mal je préviens aussitôt un adulte.

Je ne lance pas de cailloux ou d'objet dangereux.

RESPECT DANS LES LOCAUX

Dès que je pénètre dans l'enceinte de l'école, du restaurant, je ne peux en sortir sans autorisation.

Je laisse les toilettes propres. Je ne joue pas dans les sanitaires.

RESPECT SUR LES ESPACES EXTERIEURS

Je respecte l'environnement et je mets les papiers dans les poubelles.

Je respecte les plantations.

Je ne monte pas sur les bancs, sur le rebord des fenêtres, sur la table de ping-pong, ni dans les arbres

Je ne grimpe pas sur le portillon.

Je n'écris pas sur les murs, sur les portes.

RESPECT A LA RESTAURATION

Je respecte la nourriture et je ne la gaspille pas, je respecte ceux qui la préparent, le personnel du service et ceux qui nous accompagnent durant les repas.

Pour que le moment du repas soit agréable et ne pas indisposer les personnes des tables voisines, je reste calme, je parle sans crier, je suis poli.

Je ne me lève pas de table sans l'autorisation de l'accompagnatrice.

RESPECT PENDANT LES TRANSPORTS EN BUS

Lors des déplacements à pied et jusqu'au bus, je marche calmement sur le trottoir, sans courir, sans crier.

Dans le bus, je boucle ma ceinture de sécurité, je reste assis, je ne crie pas, je ne mange pas de friandises, ne dessine pas sur les vitres.

Je suis poli et respectueux envers les encadrants et le chauffeur du bus.

Le non-respect de cette charte fera l'objet d'un rappel à l'ordre de l'enfant concerné par écrit par mail aux parents, sans amélioration un entretien sera sollicité, et une exclusion sera nécessaire si aucun progrès n'est constaté.

Une feuille de suivi du comportement durant le transport et les liaisons sera transmise par mail chaque fin de période pour information.

Activités et déplacements doivent rester des moments ludiques et conviviaux, mais respectueux envers les camarades et les adultes et toujours synonymes de sécurité !



CHARTRE DE BONNE CONDUITE DE L'ENFANT ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

Famille :

Fait à :

Signatures parents :

Signature enfant :

Le :

Talon à retourner joint au règlement intérieur du SIVU à la mairie de Balbronn : mairie@balbronn.fr